

<https://www.afpen.fr/Courrier-de-l-AFPEN-du-11-avril-a,481.html>



Courrier de l'AFPEN du 11 avril à M Benoit Hamon, Ministre de l'EN

- STOCKS - COURRIERS -

Date de mise en ligne : mercredi 23 avril 2014

Copyright © AFPEN - Association Française des Psychologues de
l'Éducation Nationale - Tous droits réservés

Madame Véronique LE MEZEC, présidente

AFPEN - Association Française des Psychologues de l'Education Nationale
19 venelle de Kergresk- 29000 QUIMPER - 06 11 78 72 41

à Monsieur Benoît HAMON

Ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
110, Rue de Grenelle, 75357 PARIS Cédex 07

le 11 avril 2014

Monsieur le Ministre,

Les adhérents de l'Association Française des Psychologues de l'Education Nationale et son conseil d'administration vous adressent leurs félicitations pour votre nomination.

A cette occasion nous souhaiterions vous présenter notre engagement dans la réflexion sur la refondation de l'école.

La place du psychologue de l'éducation nationale se voit confirmée dans la loi de programmation et d'orientation de Juillet 2013 et nous nous en réjouissons. Pour concrétiser cette refondation, des groupes de travail sur l'évolution des métiers et des missions des personnels de l'éducation nationale ont été ouverts à l'automne 2013.

Ce travail a permis d'avancer en cohérence avec toutes les principales organisations de psychologues et les syndicats majoritaires et d'aboutir à un communiqué commun premier et second degré, le 19 mars 2014.

En effet, à ce jour les psychologues du premier degré n'ont toujours pas de reconnaissance statutaire à l'instar de leurs homologues du second degré et de ceux de la fonction publique. Nous demandons que cette action fédérative historique trouve sa concrétisation dans les discussions prévues dans un troisième temps de groupe de travail spécifique aux psychologues de l'éducation nationale.

Nous sollicitons donc une audience, en souhaitant réaffirmer la place et les contributions du psychologue de l'éducation nationale au sein de l'institution scolaire.

Je vous assure, Monsieur le Ministre, dans l'attente de cette rencontre, à la date la plus proche qui vous conviendra, de l'expression de ma considération la plus distinguée.

La présidente
V. Le Mézec

En pièces jointes : dossier de presse - communiqués - revue Psychologie et Education - communiqué inter organisationnel du 19 mars 2014.